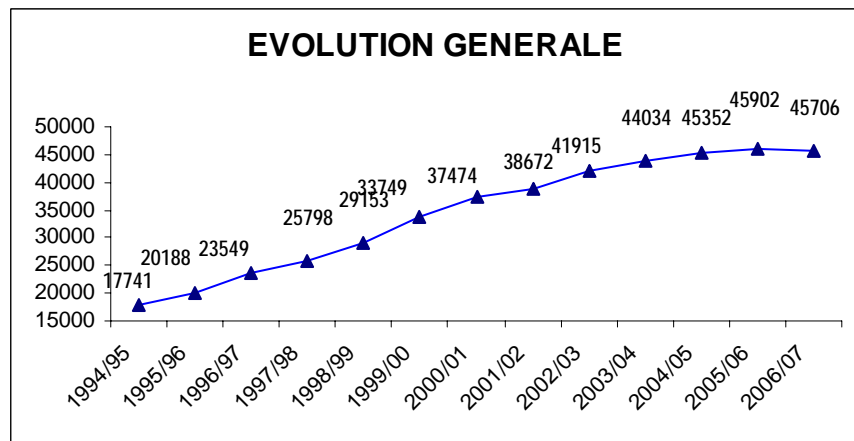
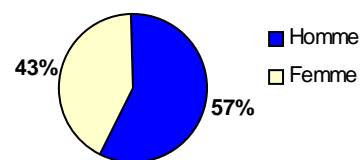


## Encourageant

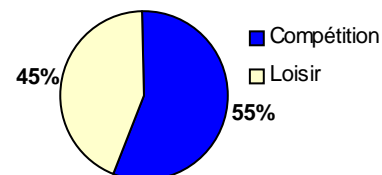
Nous comptons au 31 décembre 1000 licenciés de plus que la saison passée à la même date



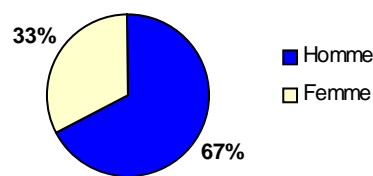
Répartition par sexe



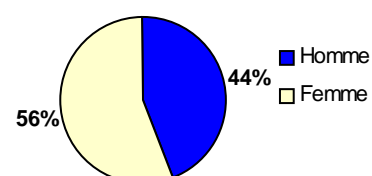
Répartition par type de pratique



Compétition



Loisir



### Le Code de la Rue

Les travaux actuellement menés par le CERTU sur le "code de la rue" auxquels nous participons connaissent des avancées.

Les 2 chantiers en cours intéressant le Roller sont:

- **Les Zones de rencontre:** nouvelle catégorie d'espaces ouverts aux automobilistes, cyclistes et piétons, mais où ces derniers auront la priorité sur les autres usagers. La vitesse serait limitée à 20km/h. Il existe déjà deux types de zones où la circulation se trouve affectée par des règles particulières : les zones 30 et les Aires Piétonnes. Cette nouvelle catégorie vise donc à offrir un nouvel outil d'aménagement de voirie tout en renforçant et en réaffirmant les caractéristiques propres des Zones 30 et des Aires Piétonnes.

- **Généralisation des contresens cyclables dans les zones 30:**

Un décret à paraître prochainement inversera la règle et l'exception en matière de contre sens cyclables dans les zones 30.

En ce qui concerne les zones nouvelles, il reviendra au Maire de prendre un arrêté municipal interdisant la circulation des cyclistes à contre sens si cela s'avère nécessaire.

Compte tenu des difficultés d'application pour les zones déjà existantes, il semblerait que la mesure ne soit pas rétroactive. Toutefois, il a été souligné que les Maires peuvent déjà autoriser la circulation des vélos à contre sens.

Durant l'année 2008, les travaux du CERTU seront notamment orientés vers la définition du Statut du Roller.

### RENDEZ-VOUS les 29 et 30 mars 2008

à l'Assemblée Générale de la Fédération Au Mans



### SOMMAIRE

- Editorial	P 1
- Site Internet:	P 2-3
- Informations Diverses :	P 4
- Statistiques 2006/2007	
- Le statut du roller	
- AG 2008—Le Mans	

Dernier numéro du Bulletin Officiel en version papier

A partir de janvier 2008  
Rendez-vous sur le site Internet FFRS pour suivre les informations relatives à la vie de la Fédération et consulter les décisions réglementaires et les règlements sportifs et/ou techniques.

### EDITORIAL

Continuons nos efforts

En ce début de nouvelle année, je formulerai des vœux pour que notre sport poursuive et accélère son développement. C'est bien là notre première mission: séduire de nouveaux adeptes pour leur faire découvrir le bonheur de pratiquer le roller et le skate.

Nos disciplines disposent de nombreux atouts de par leurs diversités et peuvent intéresser un public très large; le roller et le skate sont des sports en phase avec notre société, sport compétitif, sport loisir, sport nature... Sport en trois dimensions où chacun peut trouver la pratique qui lui convient.

Pour nos jeunes - le sport en général - et le roller et le skate en particulier sont des formidables espaces de vie sociale, d'éducation et de formation. Et tout naturellement, la première valeur de l'activité sportive est d'abord éducative. C'est pourquoi, notre fédération mettra en 2008 un coup d'accélérateur sur les actions en faveur du développement de nos pratiques chez les jeunes avec le lancement du projet « Roller à l'école ».

La mobilisation de toutes nos forces et nos énergies, notamment dans nos ligues régionales, nos comités départementaux, nos clubs, véritables piliers de la Fédération Française de Roller Skating, sera un vecteur de réussite.

Quel que soit le dynamisme et l'enthousiasme de nos structures fédérales, l'essentiel est la participation active à la vie associative et sportive locale. C'est par votre présence dans votre club, sur les épreuves régionales et nationales que vous contribuez à faire progresser le roller et le skate.

J'adresse à chacun et à chacune d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour une année 2008 pleine de bonheur et de succès sportifs.

Nicolas BELLOIR

Président de la Fédération Française de Roller Skating

### PUBLICATION

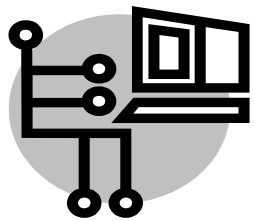
Fédération Française de Roller Skating

6, Boulevard Franklin Roosevelt - BP 33 - 33034 BORDEAUX CEDEX

☎ : 05 56 33 65 65

☎ : 05 56 33 65 66

@ : www.ffrs.asso.fr



Visite guidée du Site Internet Fédéral au travers de ce dernier bulletin

Accès aux sites internet propres à chaque discipline

Inscrivez vous et recevez la newsletter de la FFRS

Consulter le calendrier des compétitions de roller et skate : trier par discipline, par semaine, par mois, par année pour faciliter votre lecture

Obtenir les coordonnées d'un club, d'une Ligue et/ou d'un Comité départemental : 2 chemins d'accès : Cliquer sur la carte ou cliquer dans la rubrique Fédération puis clubs puis où pratiquer

Espace dédié exclusivement aux structures affiliés et aux licenciés Intranet: gestion des licences—opération comptables—Statistiques, etc...

Tout savoir sur les Formations : BIF, BEF et BEES 1 et 2 : modalités d'obtention, inscription aux stages et/ou aux diplômes

Promotion des dispositifs de développements de la FFRS : Ecole du Roller Française ERF (bon de commande) et Journée Tous en Roller

Résultats des Equipes de France lors des compétitions internationales (championnat du Monde et d'Europe)

Politique de Haut Niveau de la FFRS : ce dossier est principalement destiné aux dirigeants de la FFRS afin qu'ils puissent y trouver les réponses aux questions sur la politique fédérale en matière de haut niveau mais aussi les directives ministérielles

Pôle d'entrainement Artistique et Course: description, mission, encadrement

Dossier Equipement (cahier des charges) propre à chacune de nos disciplines destinés aux clubs, Collectivités territoriales ou autres organismes soucieux de construire ou rénover un équipement adapté à la pratique du roller et skate

Fiches pratiques sur différentes thématiques utiles aux licenciés et/ou dirigeants dans la vie de l'association: débit de boisson, Sacem, Frais des bénévoles et déductions fiscales, Convention Nationale du Sport, Chèque emploi associatif. De nouvelles fiches sont alimentées en fonction des évolutions et/ou modifications des dispositions en vigueur

Espace Boutique propose différents articles disponibles par disciplines :maillots d'arbitre et des carnets de feuilles de match, CDRom et manuel d'initiation, Flyers de présentation des disciplines, etc...

Rubrique Publications officielles

**Bulletin officiel** édité jusqu'alors deux fois par an (juin et décembre), il s'agissait de publier un relevé de décisions internes à la fédération : Procès-verbaux des Conseils d'administration, des Bureaux exécutifs, des décisions disciplinaires générales et dopage et informations diverses sur la Fédération: statistiques, projet de développement, etc...

Statuts et Règlements

Règlement intérieur

**Règlement médical:** modalités de fonctionnement de la Commission Médicale Fédérale en lien avec la législation médicale édictée par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

**Procédures financières:** le présent règlement a pour objet de déterminer, les procédures financières suivies par la FFRS en matière d'engagement de dépenses, de visas de factures et notes de frais, de paiements, ainsi que les barèmes de remboursement applicables.

**Règlements sportifs / techniques** propres à chaque discipline apparaissant aussi sur le site de chaque comité et commission

**Commissions disciplines générale et dopage:** Publication des décisions disciplinaires

Extrait de décisions:

- Procès verbal de l'Assemblée Générale de la Fédération
- Procès verbal du Bureau exécutif
- Procès verbal de Conseil d'administration

Certaines de ces informations sont en accès sur l'intranet à la rubrique gestion documentaire

En un coup d'œil, accéder aux compétitions à venir

Les articles sont mis en ligne au fur et à mesure des actions, des évolutions de la vie de la Fédération puis après un certain temps, ils sont archivés dans la rubrique Médias → tous les articles